

**Contribution de l'éco-
organisme volontaire
« *ECO-APAB* » sur
l'empreinte carbone**

**M. Aissa ZELMATI
Directeur Exécutif de l'APAB**

**Université de Boumerdès
le 19.12.2022**

I- Qu'est-ce l'APAB

II- Que représentent les déchets d'emballages PET dans l'empreinte CO2

III-Initiative GIE « ECO-APAB » pour la collecte et le recyclage des bouteilles PET usagées



I- Qu'est-ce l'APAB ?



Présentation de l'APAB

- ❑ **Date de création de l'APAB: automne 2003**
- ❑ **Adresse: Résidence du 21^{ème} Siècle-Ain Allah, Bt 03 Appt n°01
Dely Brahim**
- ❑ **Site Web: www.apab-algerie.org**
- ❑ **Objectifs: Promouvoir, soutenir, préserver et défendre les intérêts de la profession (filère des boissons)**
- ❑ **Membres: 45 adhérents (grandes entreprises) disposant de laboratoires d'auto contrôle**
- ❑ **Part de marché: 85 % du marché national des boissons**



Présentation de la filière boissons en Algérie (gamme des produits)

- ❑ **La gamme des produits fabriqués par la filière boissons se compose actuellement de:**
 - ✓ **Eaux embouteillées (eau minérale et eau de source)**
 - ✓ **Boissons rafraichissantes (*Boissons Gazeuses, Boissons, Boissons énergisantes, Boissons aromatisées, thés glacés*)**
 - ✓ **Jus de fruits , nectars et boissons aux jus de fruits**
 - ✓ **Laits stérilisés UHT et produits laitiers (fromages, yaourts...)**
 - ✓ **Boissons alcoolisées (bières et vins)**



Presentation de la filière boissons en Algérie: **Estimation 2021**

Paramètre		nombre	
Emplois créés (2021)	Emplois directs	20.000	
	Emplois indirects	100.000	
	Total	120.000	
	nature	Volume (Milliards litres)	Consommation /an/ habitant (litres)
Production (2021)	Jus de fruits et boissons fruitées	0,70	17,5
	Boissons rafraichissantes	1,50	37,5
	Eaux embouteillées	2,10	52,5
	Boissons Alcoolisées	0,27	6,75
	Total	4, 57	114,25
Taux intégration		40% - 50%	
Chiffres d'affaires		260 Milliards DA/an	



II- Que représentent les déchets d'emballages dans l'empreinte CO2



Comment réduire l'impact carbone de la production de boissons dans un contexte d'investissement serré

- ❑ Pour les boissons embouteillées, les valeurs affichées comprennent l'impact de leur **fabrication, de l'emballage, du transport, de toute la chaîne de distribution**.
- ❑ **Selon certaines études**, l'impact carbone des boissons peut aller de **0,0001 kg** d'émissions de CO₂e avec l'eau du robinet, comprenant l'impact de toute la gestion du réseau d'eau potable, jusqu'à **1,5 kg** d'émissions de CO₂e avec le lait de vache,
- ❑ **Ex de Coca Cola**

Empreinte écologique (g/CO2)	Coca-Cola	Coca-Cola light
Canette 330 ml	170 g	150 g
Petite bouteille en verre 330 ml	360 g	340 g
Bouteille PET 2 litres	500 g	400 g

Comment réduire l'impact carbone de la production de boissons dans un contexte d'investissement serré

- ❑ La législation en la matière exige **des solutions émettant peu de carbone et générant peu de déchets**
- ❑ Les producteurs de boissons, confrontés à des marges serrées et à une concurrence rude, sont appelés à réduire **leur consommation d'énergie et** produire plus en consommant moins; tout en réduisant les coûts .
- ❑ **Les déchets d'emballages de la filière des boissons représentent 45%-50% de l'empreinte carbone**



III-INITIATIVE GIE « ECO-APAB »



- ❑ **Au regard de l'importance accrue des déchets d'emballages post consommation et notamment les déchets issus de la consommation des boissons (*bouteilles PET, canettes, multicouches, bouteilles en verre*) les producteurs de boissons algériens ont manifesté leur disponibilité à assumer leur responsabilité sociétale (RSE) en vue de lancer une initiative volontaire de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP).**

- ❑ **L'objectif de la REP volontaire est la prise en charge des coûts relatifs au processus complet de gestion des déchets d'emballages de boissons et en particulier les coûts de:**
 - ✓ sensibilisation,
 - ✓ collecte,
 - ✓ transport,
 - ✓ tri secondaire
 - ✓ recyclage des déchets d'emballages de boissons.

- ❑ **L'ambition inscrite dans le projet «ECO APAB» est de réduire progressivement les déchets d'emballages de boissons dans une perspective de zéro déchets avec une priorité de zéro plastique.**

 - ❑ **Considérant un stock de déchets annuels de 200 000 tonnes de PET, l'APAB se propose à ce titre de monter en puissance progressivement et de pouvoir orienter vers le recyclage de:**
 - 30 000 tonnes par an d'ici 5 ans,**
 - 150 000 tonnes par an à l'horizon de 5 à 10 ans,**
- sachant que les prévisions de mise sur le marché de PET seront respectivement de l'ordre de 300 000 à 400 000 tonnes par an.**

- ❑ **En parallèle, l'APAB s'engage à lancer les études de faisabilité nécessaires à l'élargissement du dispositif aux autres catégories d'emballages (canettes, bouteilles en verre et cartons multicouches).**

- ❑ **Les unités de production affiliées à l'APAB étant représentatives de près de 85% de parts de marché des boissons, la mobilisation de ses membres permettrait une prise en charge rapide de grandes quantités de déchets d'emballages générés par la filière.**

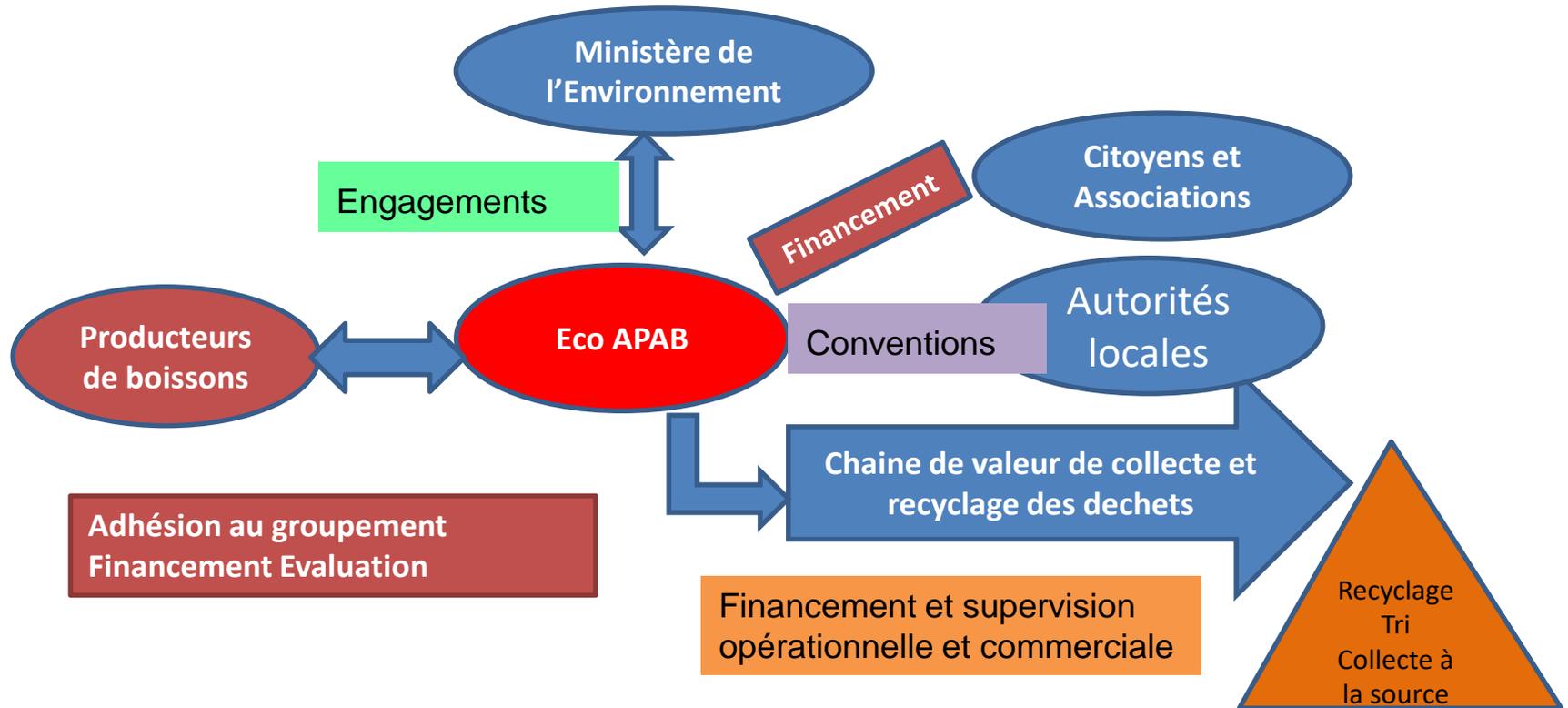
- ❑ **Cette initiative volontaire s'inscrit dans un ancrage légal et réglementaire national induit par le principe pollueur payeur inscrit dans:**
 - **la loi n°03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable;**

 - **la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets (Art.7 et 8)**

- ❑ **Les couts et les processus de développement de cette filière ont déjà fait l'objet d'étude préalable dans le cadre du projet **FILREC conduit entre le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelable et la GIZ**, en se basant sur les résultats opérationnels d'un pilote à l'échelle réelle, mené dans les communes de Sétif et El-Eulma.**
- ❑ **5 Documents préparatoires ont été élaborés:**

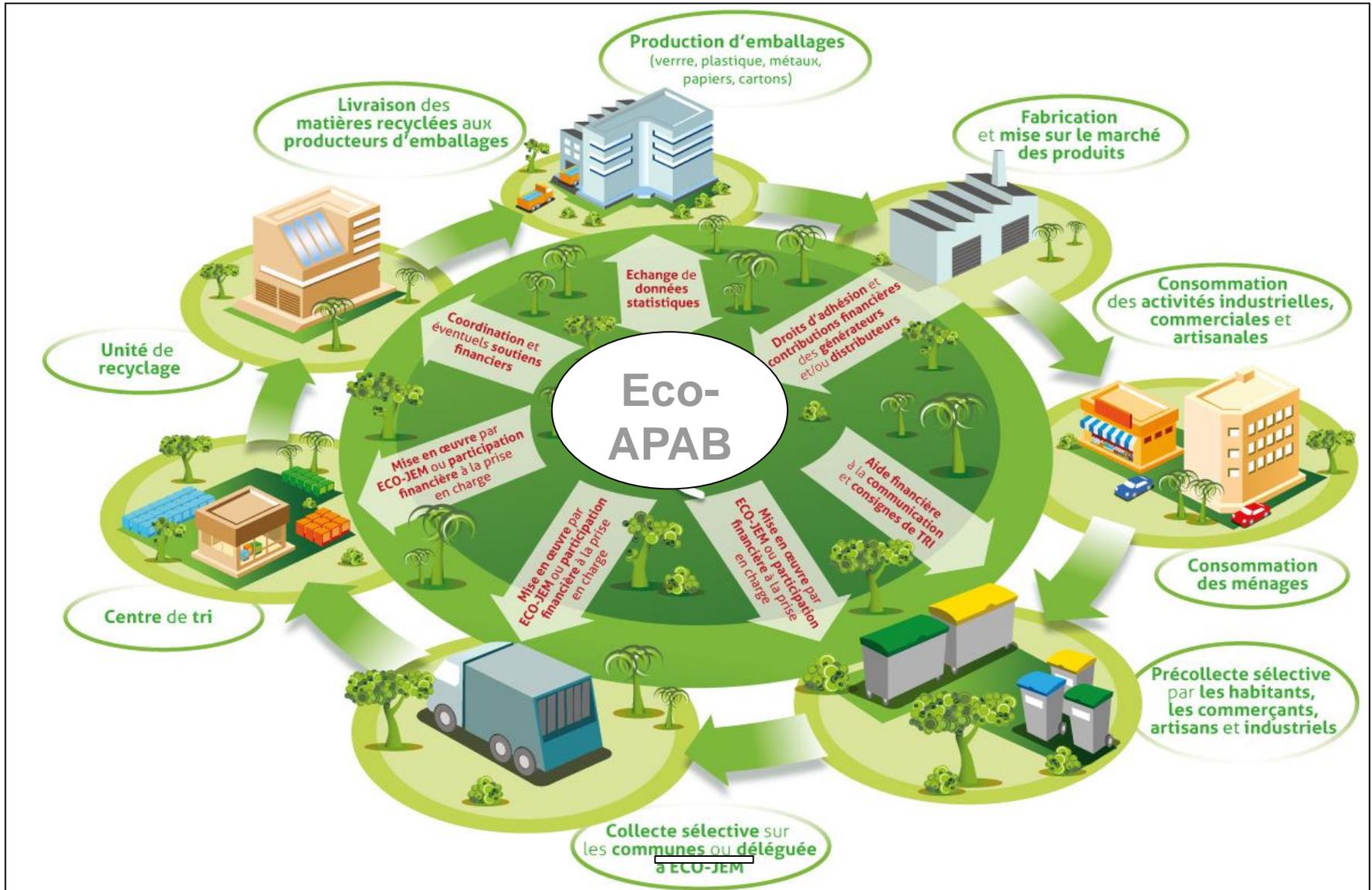
- 1) - « Accord-cadre d'engagement et de progrès entre le Ministère Environnement et l'APAB »** relatif à la création d'un éco-organisme volontaire pour l'organisation de la Responsabilité Elargie du Producteur, dédié à la collecte et au traitement des bouteilles usagées des boissons en Polyéthylène Téréphtalate (PET) ;
- 2) - Document de cadrage portant sur les « règles de fonctionnement de l'Eco-Organisme d'initiative volontaire »** de l'Association des Producteurs Algériens de Boissons « **ECO-APAB** » pour la mise en œuvre de leur Responsabilité Elargie du Producteur (REP) ;
- 3) - Contrat type d'adhésion « Générateur adhérent-Eco APAB »**
- 4) - Statuts Groupement d'intérêt Economique « GIE-ECOAPAB ».**
- 5) - Business plan pour déterminer le budget nécessaire au démarrage de la nouvelle société (GIE ECO-APAB) qui prendra le relai concernant la gestion des activités de l'éco-organisme.**

Cadre général de déploiement de l'ECO APAB

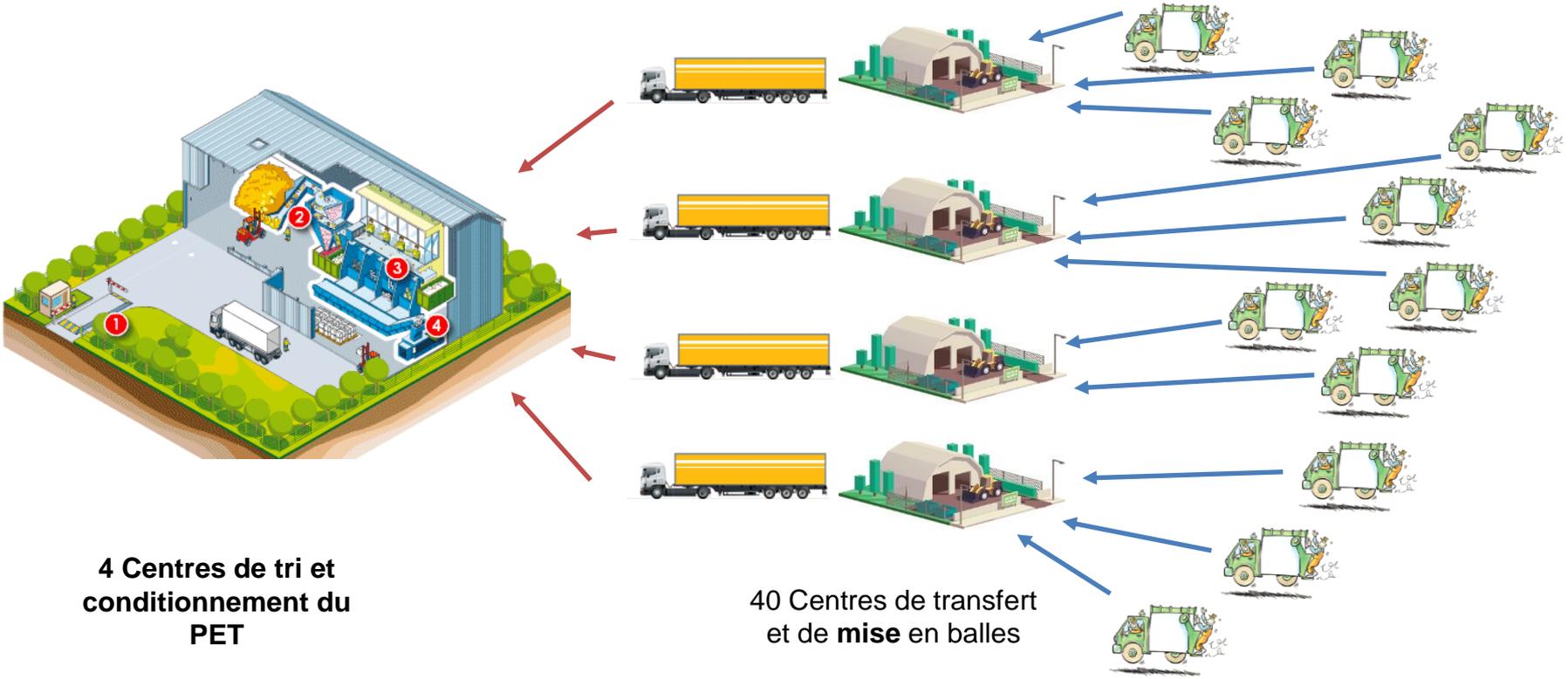


- ❑ **La proposition d'un cadre de gouvernance du dispositif par les services du MEER:**
 - ✓ **Suivi des réalisations,**
 - ✓ **Evaluation des résultats et leur amélioration**
 - ✓ **Audit du dispositif**
- ❑ **Engagement de facilitation de la mise en œuvre du dispositif par les services centraux et déconcentrés du MEER, notamment en matière de mesures d'accompagnement et d'implication des collectivités locales:**
 - ✓ **Octroi de cartes professionnelles aux collecteurs et non inscription au CNRC**
 - ✓ **Défiscalisation de l'activité de collecte Pose des cages**
 - ✓ **Choix des sites pour la pose des cages**

L'économie circulaire de la REP



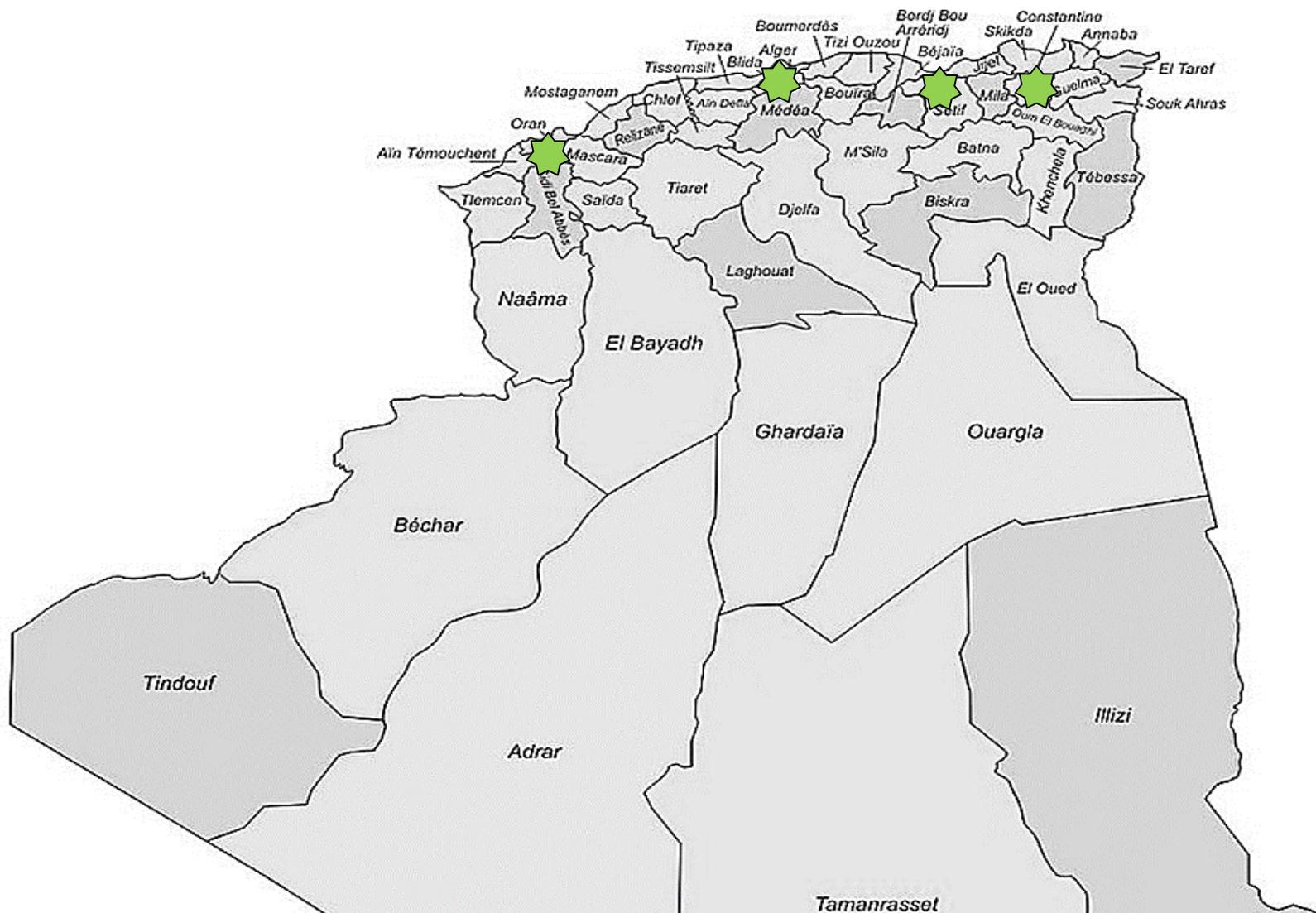
Future organisation à 10 ans (2032)



4 Centres de tri et conditionnement du PET

40 Centres de transfert et de mise en balles

Future organisation à 10 ans (2032)



★ Centre de transfert et de mise en balles

★ Centre de tri et de conditionnement



FICHE TECHNIQUE RECAPITULATIVE (Modalités pratiques)

- **Forme juridique de l'éco organisme** : groupement d'intérêt économique (**GIE**) constitué par les producteurs de boissons membres de l'APAB

- **Objectifs opérationnels :**
 - **Couverture géographique du dispositif**
 - 4 wilayas pilotes dès la première année (*Bejaia -Sétif- Alger- Blida*)
 - 10 wilayas à 5 ans
 - Tout le territoire national à 10 ans
 - **Taux de collecte de PET**
 - 30 000 tonnes par an à compter de la 5^{ième} année
 - 150 000 tonnes par an à compter de la 10^{ième} année (*entre 40 et 50 % des déchets PET boissons générés*), cet objectif est plus ambitieux sur 10 ans que de nombreux pays développés.
 - **Etudes d'extension et de ciblage** sur les autres types de déchets ciblés dès la première année.

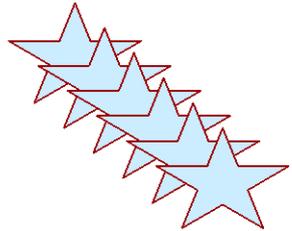
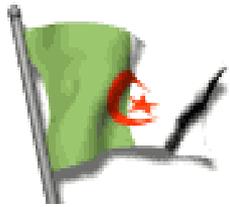
❑ **Calendrier indicatif de mise en œuvre**

(S/R de la validation par le MEER)

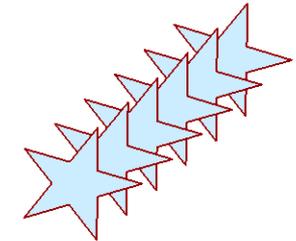
- **14 décembre 2022** : Mandat de l'Assemblée générale de l'APAB en vue des négociations avec le MEER pour les modalités de lancement du projet d'éco-organisme ainsi que les coûts d'éco contribution volontaire des membres adhérents.
- **Fin de l'année 2022** : Signature d'un accord cadre d'engagement volontaire de l'APAB
- **Premier semestre 2023:**
 - ✓ Lancement effectif de l'Eco-organisme
 - ✓ Signature avec les 4 wilayas et leurs communes respectives en vue de la mise en œuvre du schéma spécifique de collecte.

Mode opératoire et rubriques de financement prises en charge par l'Eco organisme volontaire

- 1-**Contractualisation avec les APC concernées sous l'égide de l'accord cadre avec le MEER ;
- 2-**Investissement dans les bacs de collecte sélective ;
- 3-**Contractualisation avec les collecteurs publics (EPIC) et privés, y compris les collecteurs informels : financement des services de collecteurs ;
- 4-**Acheminement vers des points de regroupement et de tri secondaire : financement des services de tri/broyage/mise en balle ;
- 5-**Acheminement et vente du PET vers les recycleurs ;
- 6-**Additionnellement, l'éco organisme envisage des actions:
 - ✓ En amont (*soutien à l'Eco-conception et encouragement des startup innovantes*)
 - ✓ En aval (*soutien au recyclage vers des produits de plus haute valeur ajoutée*).



Merci de votre attention!



Avez-vous des questions?

Mr Aissa ZELMATI

Tél/fax: 00213 21 375143

Email: direceurexecutif@apab-algerie.org

Mobile: 00 213 561 680051

Site Web: www.apab-algerie.org

Résidence du 21^{ème} Siècle-Ain Allah, Bt 03 Appt
n°01 Dely Brahim-Alger

